

Braccio, Nadia

De: mcm [marieclaire.michelle@gmail.com]
Envoyé: 22 janvier 2014 08:44
À: Greffe
Objet: Objet : à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Bonjour à vous,

Ce courriel est pour vous informer qu'Hydro-Québec n'a pas respecté ma lettre de non-consentement à avoir le compteur nouvelle génération, lettre que je leur ai transmise le 3 octobre 2013 par courrier recommandé.

La compagnie Cap Gemini est venue installer le compteur nouvelle génération, durant mon absence de la maison.

Le compteur étant à l'extérieur de la maison, je n'ai aucun contrôle.

Ma lettre recommandée leur demandait de me réinstaller le compteur électromécanique que j'avais auparavant, car depuis l'installation du compteur digital Itron première génération, j'ai des problèmes de santé.

Hydro-Québec n'a absolument pas tenu compte de ma demande en installant, pire, ce nouveau compteur intelligent tant contesté !

Je les ai appelé aussitôt par m'en plaindre, en vain.

Je vous demande donc d'intervenir auprès d'Hydro-Québec pour me remettre le compteur électromécanique que j'avais auparavant et qui ne me rendait aucunement malade.

Merci de votre précieuse collaboration.

Michelle Lauzon